

Et il appartient à tous ceux qui font oeuvre de plume, à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre instruisent le peuple et le renseignent, de ne désigner les insectes que par leur nom véritable, du moins en tant qu'ordre. Plusieurs de ceux-là devront l'apprendre, fut-ce dans un dictionnaire ou dans une encyclopédie. Il y aura d'ailleurs plaisir à s'initier à l'emploi de ces quelques mots.

Voilà donc, ajoutée à tant d'autres, une nouvelle campagne d'éducation —peu onéreuse en vérité—à entreprendre, sorte de molécule de vulgarisation scientifique. C'est en même temps poser une question dangereuse: l'étude de l'histoire naturelle, dont l'entomologie forme une partie de toute première importance. (1) On ne peut méconnaître, en effet, que si nos gens instruits ignorent à peu près tout de la zoologie (pour ne parler que de cette partie de l'histoire naturelle), c'est défaut d'origine; il suffit de remonter à leur formation intellectuelle pour en trouver la cause évidente.

Franchement nous avons jusqu'à présent traité sous la jambe une science que je suis tenté de qualifier d'indispensable—tout aussi utile et pour le moins aussi importante que l'astronomie. Qu'avons-nous appris à ce sujet sur les bancs des écoles primaires élémentaires? Rien! Quel bagage zoologique l'école modèle, l'académie ou le couvent nous laissent-ils? Aucun. Et le cours d'enseignement secondaire, qu'a-t-il fait pour nous renseigner sur ce point? Vraiment, de maigres efforts. (2) J'admets

1.—*Le Naturaliste, Canadien*, vol. XII, p. 180, dans un article intitulé "Études l'histoire naturelle", insiste sur ce point et cite des exemples d'explications fantaisistes de phénomènes naturels pris dans les journaux et les ouvrages agricoles publiés au pays. L'auteur conclut ainsi ses remarques: "De tels écarts peuvent nous faire comprendre qu'il n'y a pas tant à s'étonner si, en certains coins de l'ancien monde, on nous range encore parmi les antropophages." Voir aussi vol XIII, p. 157, même titre.

2.—Il est juste de faire remarquer que les sciences naturelles (zoologie, botanique, minéralogie, géologie) sont inscrites au programme du baccalauréat au taux de cinq points chacune, soit vingt points pour le tout ou le double du chiffre alloué à l'astronomie. Voir programme du baccalauréat, 1918.